



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le vingt et un mars le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Patricia MONTAGNIER, Véronique SAUZEDDE, Thierry SOULEYRAS, Patricia LACHAMP, Franck ROUGIER, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Isabelle MAUBERT, Rémi CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Sandrine FAURE, Héloïse FERRIER, Zacharie AUDEBERT.

Ont donné procuration :

Mathilde BRIVARY à Héloïse FERRIER

Absent : Mathilde BRIVARY

Secrétaire de séance : Patricia LACHAMP

DELIBERATION
Election des adjoints
N°2026/03/23

Objet : Election de l'exécutif

CONSIDERANT les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 19 suffrages exprimés pour la liste de Cédric DAUDUIT ;

Le conseil municipal, par :

AR Prefecture

063-216302653-20260326-20260323-DE
Reçu le 26/03/2026



- 19 voix POUR,
- ABSTENTION(S),

- voix CONTRE,
ELIT la liste de Cédric DAUDUIT;
INSTALLE

- Monsieur Cédric DAUDUIT en qualité de 1^{er} adjoint ;
- Madame Céline DESSIMOND en qualité de 2^e adjointe ;
- Monsieur Christian ROBIN en qualité de 3^e adjoint ;
- Madame Patricia MONTAGNIER en qualité de 4^e adjoint ;

AUTORISE Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Orléat, le 21 mars 2026

Le Maire

Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Le Secrétaire

Patricia LACHAMP

AR Prefecture

063-216302653-20260326-20260323-DE
Reçu le 26/03/2026